

BULLETIN D'INFORMATION



'MGR. SCHRAVEN ET COMPANIONS'

année 7, numéro 29

janvier 2014

Edition de 'Mgr. Schraven Stichting' Pays Bas

COLLAGE DE PHOTO

Clôture Procès de la Béatification aux Pays-Bas 2014.



La preparation:

Quelle chance d'avoir une table de billard pour mettre tant de documents...



Ou naturellement sur un lit!



Le président du Tribunal Ecclésiastique réalise la dernière vérification. Des sceaux et signatures sont contrôlés.

Jeudi, le 2 janvier, on travaille contre vent et marées.

La machine à copier effectue des heures supplémentaires pour terminer les milliers de pages ; Les notaires attrapent des douleurs musculaires en faisant de centaines, ou bien des milliers de signatures, à signer leur nom et à appliquer des cachets sur chaque page.

Le 3 janvier suit l'achèvement du procès

La journée commence par une Célébration Eucharistique dans la chapelle de la maison des Lazaristes à Panningen. De gauche à droite : le doyen du doyenné de Horst/Helden, Alexander de Graaf Woutering, le Père Wiel Bellemakers cm. comme Promotor Justitiae, attaché au tribunal, Son Excellence Mgr. Frans Wiertz, Évêque de Roermond, Mgr Paul Hamans, attaché historien au tribunal et Mgr Stefaan van Calster, Président du tribunal.



Attentif et recueilli , l'Évêque Frans Wiertz écoute les paroles d'accueil par le Père Wiel Bellemakers, Supérieur Provincial des Lazaristes Néerlandais.



Venus de près et de loin.

Concelebration.



La Presse attend dans la salle « Vincentius ». Le Président de la Fondation Schraven est interviewé.

Le sceau de l'évêque attend l'instant très important : sceller les documents pour Rome.





L'Évêque, Mgr. Wiertz, ouvre la session par une prière : François Schraven « Espérance pour les « sans droits ».

Mgr. van Calster explique le programme



Membres du tribunal "surveillent" le dossier.



À gauche: Bram Jansen et à droite Sœur Anne-Marie Magermans. À tour de rôle , les membres du tribunal

affirment qu'ils se sont acquittés en conscience de leur tâche. À droite : le notaire Herman de Jonge.



Suit une explication du contenu du dossier par Marja Grim : des documents recueillis des 60 Archives dans le monde entier, même au Japon et à la Chine. Ensuite, 11 témoignages devant le tribunal et 19 par écrit par lesquels un témoignage de la Chine d'un paysan de 97 ans qui a bien connu l'Évêque Schraven. Et naturellement, la recommandation des Évêques Japonais.



Même s'il s'agit d'une affaire très sérieuse, il y a l'occasion pour éclater de rire.

De nouveau des signatures et des sceaux, parce que à Rome on aime les couleurs et des cachets à chaque page, comme dit le président du tribunal.



Le cire à sceller est échauffé dans une cuillère au-

dessus de la flamme d'une bougie et en même temps le dossier est emballé par des mains prestes.





Le cire tout chaud est versé sur le ruban, attendant au cachet de l'Évêque.



Les dernières paroles de l'Évêque.



Le rire, à juste titre, des parentés du Martyre Antoon Geert.



La clôture a un air de fête avec un apéritif et des mets chauds très appréciés.